

Toulouse, le 15 avril 2019

## 2<sup>e</sup> rencontre avec le Délégué du Directeur Général... Quelques réponses, **mais le compte n'y est toujours pas !**

### Audience du vendredi 12 avril avec le Délégué du DG

Nous avons posé, le lundi lors de la première rencontre, quelques préalables à une éventuelle reprise du dialogue social local. En précisant que si ce dialogue reprenait ce serait bien pour que les revendications des agents trouvent une réponse, notamment sur les cahiers revendicatifs. Mais que la fracture créée par la direction n'était pas prête de se refermer.

#### Les procédures devant le TA et les suites

– sur les éventuelles poursuites administratives

Le délégué l'avait dit vendredi et le confirme par un mail que voici :\*

*Comme j'ai eu l'occasion de vous le dire lors de nos réunions des 8 et 12 avril, je vous confirme que l'action juridictionnelle engagée devant le tribunal administratif était destinée à faire cesser une situation préjudiciable de blocage de sites et non à mettre en cause individuellement les agents concernés ; il n'y aura donc aucune suite individuelle ou collective en rapport avec le mouvement social de ce début d'année, qu'elle soit judiciaire, disciplinaire ou sous forme de mention dans le dossier des agents concernés.*

– S'agissant du dessinateur, **il n'y aura également pas de sanctions non plus.**

– le dispositif de prélèvement maximum de 2 jours par mois est pérennisé.

**Le DI souhaite qu'un climat plus serein revienne car il y a une grande vivacité dans les propos. Il a insisté sur les expressions qu'il souhaite plus apaisées et respectueuses des personnes.** A cela nous avons répondu que d'une part nous avons eu le sentiment d'avoir été trahis et à plusieurs reprises nous avons fait face à des mensonges ce qui ne participe guère à la diplomatie. D'autre part, nous avons répété que nous en avons marre de recevoir des leçons sur l'illégalité et le respect quand, dans notre direction, comme nous l'avons écrit il y a 2 mois au DG, comme nous l'avons relevé à de nombreuses reprises, la légalité comme le respect, n'étaient pas respectés. **Et nous avons fait comprendre au délégué qu'il était hors de question de supporter que le directeur, à la première rencontre que nous aurions avec lui, se place sur ce terrain.**

#### La question des emplois vacants

**Réponse pour le moins alambiquée du délégué pour nous dire que la politique de la DG était la ligne de la « géographie revisitée » avec des renforts plutôt sur le rural que sur les métropoles. Et que donc si les mouvements étaient « poussés », ce serait hors Toulouse.** Mais là n'est pas du tout la question car nous parlons de notre côté des emplois vacants en 2019 et des CAP de mutation de 2019, pas de celles de 2020 à 2022. On en est, avec les 2 derniers C passés B sur la liste complémentaire du concours externe à - 143,4 emplois, c'est ça la réalité au 1<sup>er</sup> septembre 2019 à Toulouse, à Muret, à Blagnac, etc.



Le délégué nous répond avoir bien compris et pense que notre direction a transmis les informations et qu'il n'a pas à se substituer à elle. Reste à espérer que cela se traduira par des mouvements « boostés » par rapport à une année « normale » mais il faudra attendre les suites des CAP C, B et A pour le constater, ou pas...

## Les moyens de fonctionnement

Là aussi c'est très très alambiqué comme réponse le DI nous disant " nous serons attentifs aux actions prioritaires". Il faut dire qu'il prend garde de ne marcher sur aucune plate-bande ! Ce que nous voulons savoir c'est si la direction aura un abondement par rapport à sa DGF « normale ». Parce que sans ça, une bonne partie de l'opération cahiers ne servirait à rien parce qu'elle réclame des moyens qui n'étaient pas prévus par la direction. Et le CHS n'est pas là pour palier l'entretien naturel et normal que l'administration devrait faire sur ses bâtiments. Cela aussi il l'a compris et il attend état des lieux et chiffrages pour se faire une idée. Quand ils auront les remontées de la direction, ils verront quelles marges de manœuvre ils peuvent dégager. Et ils « soutiendront » les actions proposées par la direction.

## Une rencontre quadripartite (DG et DRFiP 31, syndicats nationaux et locaux)

Le délégué n'en voit manifestement pas l'utilité dès lors notamment qu'il a noté nos demandes, les a transmises et fait une restitution des réponses. **Nous pouvons penser que cette réunion aurait toujours du sens, même si c'est dès le début que la DG aurait dû réagir à nos demandes répétées. De toute évidence, la DG, comme le délégué, ne mesurent pas la gravité de la fracture qui s'est créée. Il ne suffit pas de répéter quatre fois que le contexte est « exceptionnel » et ne pas en tenir compte.**

## La géographie revisitée

Nous y sommes revenus parce que manifestement l'amicale des comptables en sait plus que les agents et les syndicats sur le sujet !!! C'est inadmissible mais ne trouble pas le délégué qui nous dit « *le calendrier est celui du ministre et vous connaissez les grandes lignes de la réforme* ». Ce n'est pas totalement finalisé pour toutes les directions et le processus est : projet des directions remontées DG, validation du ministre. Et là seulement s'ouvre une phase de concertation avec les élus et les syndicats pendant 3 mois... Ah ça oui on connaît tellement les grandes lignes que c'est justement pour ça (entre autres) qu'on se bagarre depuis plus de deux mois !!!

## Les actions se poursuivent...

### On ne lâche rien !

Et cela a commencé ce lundi par l'action menée à Montrejeau par des agent-es du Comminges appuyés de militants syndicaux.



À l'occasion du marché, ils ont décoré la trésorerie et sont allés à la rencontre des populations pour parler services publics de proximité. Action suivie l'après-midi d'une HMI à Saint-Gaudens

**On se retrouve ce mardi 16 avril  
à midi à la Direction pour une AG  
Et les 6 et 7 mai dans les HMI**